FICHE TECHNIQUE

Certifiée
ISO 9001 - ISO 14001 - OHSAS 18001
Certificat biocide n°016158
Certificat professionnel produits phytopharmaceutiques
n°0F-0096-21324

Produit référencé auprès du groupe ALSTOM

Référence : HPCDSP
DESINFECTANT SURFACES ALIMENTAIRE AVEC AGENT BACTERICIDE

Rémanent Désinfectant toutes surfaces.
Biocide classé TP 2: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou animaux .
Biocide classé TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

-Description et domaine d'application :

Son caractère alcalin, fait de HPCDSP, un produit fortement dégraissant sur les graisses animales et végétales. Il est non corrosif pour la plupart des supports usuels et est exempt de soude ou de potasse. Grâce à sa formation adaptée, sans parfum, il permet une désinfection en profondeur des surfaces agro-alimentaires sans risque d'altération ultérieure des propriétés organoleptiques des aliments stockés à proximité. Actif contre les Salmonelles et Listéria monocytogènes.
Destruction des processus de putréfaction, par son haut pouvoir de désodorisation HPCDSP est particulièrement adapté au nettoyage et à la désinfection de toutes les surfaces agro-alimentaires des filières : Viandes, poissons, oeufs, et transformations, restauration, distribution automatique d'aliments, conserverie d'alimentation humaine ou animale, conditionnements et transports alimentaires, distribution alimentaire, MGS, chambres froides, serres et abris de maraîchage et horticulture (vides de culture), compatible avec les bacs à ultrasons, CIP, NEP (nettoyage en place)

Il est utilisé pour le nettoyage et la désinfection des cuisines professionnelles, laboratoires, plan de travail, matériel et ustensiles de cuisines.
Il nettoie et de dégraisse en une seule opération.
Il est efficace contre un grand nombre de micro-organismes.

-Composition et propriétés chimiques :
Sels d'ammoniums quaternaires, sels alcalins, dégraissants, émulsionnants, tensio-actif non ioniques, inhibiteurs de corrosion.

Odeur ..... Faible

Aspect ..... Liquide incolore
pH.....> 12
Densité ....1,01 +/-0,01
Tensio-actifs .....biodégradables à plus de 90 %

- Agents de surface non ioniques ; Moins de 5% ;
- Agents de surfaces cationiques : 5 à 15%
- Biodégradabilité ultime des agents de surface selon le règlement (CE) N°648/2004 et ses modifications. Fiche de données de Sécurité conforme au règlement REACH (CE) 1907/2006 et ses modifications.
- Formule déposée au centre antipoison. N°ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.
- Conforme à la législation relative au nettoyage des matériaux destinés à entrer au contact des denrées alimentaires (Décret ministériel n° 98 – 507 du 16 juin 1998 et à l'arrêté du 08/09/1999 et leurs modifications).

-Mode d'emploi :
Utiliser HPCDSP à une concentration désinfectante de 1 % (diluer de préférence en eau tiède, 30°C environ). Laisser agir pendant 5 minutes minimum puis rincer à l'eau potable uniquement an cas de contact alimentaire. En cas de matériels particulièrement souillés par des matières organiques, utiliser HPCDSP à une concentration de 4 %. Appliquer HPCDSP par brossage, trempage, circulation, pulvérisation ou nébulisation.
Traitement bactéricide : Dose d'emploi 0,75 %
Locaux de stockage, matériel de transport ..... Produit d'origine animale (POA)
Locaux de préparation, matériel de transport ..... Nourriture des animaux domestique

Traitement bactéricide et fongicide : Dose d'emploi 1 %
Locaux et matériel de stockage, matériel de récolte et de transport ..... Produits d'origine végétale (POV)
Locaux et matériel de culture..... Serre et abris

Haute Performance Chimie - ZAC des Epalits 42610 St Romain le Puy
Tél. : 04 77 76 99 31 – Fax : 04 77 76 98 83 - hpchimie@hpchimie.com - www.hpchimie.com

Produit destiné à un usage uniquement professionnel. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit

FICHE TECHNIQUE

Certifiée
ISO 9001 - ISO 14001 - OHSAS 18001
Certificat biocide n°016158
Certificat professionnel produits phytopharmaceutiques n°0F-0096-21324

-Législation et informations :
Bactéricide selon la norme NF EN 1276 en 1 minute de contact à 20 °C dans des conditions de saleté à la concentration de 1% dans l'eau vis-à-vis des souches Pseudomonas aeruginosa Enterococcus hirae et Staphylococcus aureus. Fongicide Conforme à la norme NF EN 1650 en 15 minutes de contact à 20 °C dans des conditions de saleté à la concentration de 1% dans l'eau vis-à-vis de la souche Candida albicans. Détergent dégraissant désinfectant (Bac 02) est homologué sous le n° AMM 2060201 par le Ministère de l'Agriculture. Conforme au décret N° 73-138 du 12 février 1973 et à l'arrêté du 08/09/1999 relatif aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées, produits, boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.
Le DETERGENT DEGRAISSANT DESINFECTANT est une préparation classée dangereuse. Il est impératif de consulter la FDS.

- **NORMES**

Efficacité désinfectante selon les normes :
Bactéricide selon la norme NF EN 1276, conditions de saleté (1min de contact à 20°C, 3g/l d'albumine bovine) concentration minimale du produit 1%
Levuricide selon la norme NF EN 1650, conditions de saleté (15min de contact à 20°C, 3g/l d'albumine bovine) concentration minimale du produit 0.5%.
Bactéricide selon la norme NF EN 13697, conditions de saleté (5min de contact) à la concentration de 2%.
Fongicide selon la norme NF EN 13697, conditions de saleté (15min de contact) à la concentration de 5%.
Bactéricide selon la norme NF EN 1276, conditions de saleté (5min de contact) à la concentration de 2% sur les souches Listéria monocytogenes et Salmonella enterica

Substances actives biocides : (C12-16) Alkyl diméthylammonium chloride (N°CAS 68424-81-5) 3.5% (m/m) ; Chlorure de didécyldimethylammonium (N°CAS 7173-51-5) 1% m/m.

-Conditionnement :
Bidon de 5L - Carton de 4.

En application de l'article L. 522-2 du code de l'environnement
HP CHIMIE a déposé une déclaration pour le produit biocide mis sur le marché en France auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail Direction des autorisations de mise sur le marché (ANSES).
HPCDSP N°DI-18-01271 a été acceptée par l'Anses.
Elle est enregistrée sous le numéro d'inventaire : 52967.

Haute Performance Chimie - ZAC des Epalits 42610 St Romain le Puy
Tél. : 04 77 76 99 31 – Fax : 04 77 76 98 83 - hpchimie@hpchimie.com - www.hpchimie.com

Produit destiné à un usage uniquement professionnel. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit